

**COMPTE RENDU DE LA MISSION DE CADRAGE ET DE SOLIDARITE
ENVERS LES COLLECTIVITES ACCUEILLANT DES REFUGIES SYRIENS**

18-26 mars 2013



Première communication synthétique

Une délégation internationale d'élus et de personnel des gouvernements locaux regroupés sous l'égide de CGLU, s'est rendue du 18 au 26 mars, dans les municipalités frontalières à la Syrie en Turquie, en Jordanie et au Liban.

Cette initiative du Président de CGLU, M. Topbaş, réunissait des représentants des collectivités territoriales françaises, turques et néerlandaises. Accompagnés par des experts des associations de pouvoirs locaux canadienne (FCM), française (CUF) et néerlandaise (VNG), ainsi que de la section de CGLU Moyen-Orient-Asie de l'Ouest (UCLG-MEWA) ils se sont rendus dans les municipalités ayant à composer avec les flux de déplacés syriens.

En plus d'être une des catastrophes humanitaires les plus graves du XXI^{ème} siècle, l'afflux continu de personnes déplacées est une menace avérée pour la stabilité de la région., En Irak déjà l'opposition sunnite est galvanisée par la révolution syrienne alors que le gouvernement, de plus en plus chiïte, est poussé par l'Iran à soutenir le régime de Damas. Au Liban, le Hezbollah, principale force chiïte met en danger l'équilibre du pays, en combattant les rebelles syriens.

En Turquie, en Jordanie et au Liban, l'équipe s'est entretenue avec des représentants des gouvernements locaux, régionaux et centraux, avec des représentants des ambassades, des ONG, des représentants des Nations Unies, notamment l'Agence onusienne pour la gestion des réfugiés (UNHCR), ainsi qu'avec des représentants de la communauté syrienne.

Les membres de cette mission ont fait le bilan des pressions auxquelles sont soumis les gouvernements locaux de la région. Suite à ce premier bilan la délégation émettra des recommandations à l'attention de l'ensemble des membres de CGLU sur les moyens à mobiliser pour fournir une assistance adéquate aux collectivités d'accueil.



En Turquie, la moitié des 400 000 réfugiés syriens vit dans des camps gérés par le gouvernement, tandis que l'autre moitié vit dans les villes. Le nombre de réfugiés vivant hors des camps s'accroît fortement et de nombreux réfugiés installés dans les communes frontalières ne sont pas encore enregistrés. Cependant, la Turquie a rapidement su donner une réponse efficace à l'afflux de réfugiés syriens dans le sud/sud-ouest du pays.



Quatorze camps ont été établis dans sept provinces tout au long de la frontière syrienne. Les autorités locales, en collaboration avec le Croissant Rouge Turc, les ONGs et le secteur privé, subviennent aux besoins des Syriens. Via UNHCR¹, les Nations Unies apportent assistance technique pour l'enregistrement des déplacés, l'identification des groupes les plus vulnérables et une contribution financière symbolique.

Si la Turquie n'accorde pas le statut de réfugié aux populations déplacées, elle offre la possibilité à tout Syrien entré légalement en Turquie² de se déplacer librement sur le territoire turc. Le discours officiel insiste sur le vocable « invités » pour désigner les populations déplacées. Les déplacés entrant en Turquie sans passeport ni papiers d'identité sont dirigés vers les camps où ils sont alors enregistrés par les services du gouvernement turc. Dans ce cas de figure il reste possible aux déplacés syriens d'aller vivre chez un citoyen turc sous réserve que ce-dernier signe une déposition auprès des autorités compétentes. Les deux ans de conflit ayant laissé nombre de déplacés sans ressources, de nombreuses familles turques ont ainsi « adopté » une famille syrienne.

Dans les camps, les « invités » des camps se sont organisés en élisant des représentants qui servent de relais dans le dialogue avec les autorités turques. Ce système permet une amélioration constante des services proposés. Outre trois repas par jour, les frais de soins

¹ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees)

² i.e. Syriens en possession de leurs papiers d'identité et passeport entrés en Turquie via les postes de douanes

sont pris en charge et des cours de langue turque et autres disciplines en été mis en place. Grâce à un système d'enregistrement incluant la profession des individus, les autorités turques ont pu faire appel aux déplacés syriens pour améliorer leurs services notamment dans le secteur de l'enseignement et de la santé. Dans le camp d'Ilahiye des professeurs syriens proposent des cours en langue arabe. On compte ainsi 30 professeurs et 710 enfants scolarisés. Dans le camp de Kilis, les autorités turques ont mis en place des écoles primaires et des collèges.



Les gouvernements locaux turcs se sont dits prêts à soutenir les autorités locales syriennes dans leur effort de reconstruction sous réserve que celles-ci en fasse la demande. En attendant, CGLU et ses membres peuvent assister les collectivités locales turques dans leur effort de soutien aux 200 000 Syriens déplacés en Turquie en leur fournissant des ambulances, des camions de pompiers, des camions-bennes et des véhicules de transport en transport en communs.





En Jordanie, au moins 269 110 réfugiés syriens sont répartis dans les camps et les collectivités locales. Les autorités, avec le soutien de UNHCR, ont ouvert des centres de transits ainsi que le camp Al Zaatari. L'afflux considérable exerce une pression importante sur les communautés hôtes. Les conditions de vie difficiles se dégradent très rapidement pour les syriens comme pour les jordaniens les plus vulnérables. Les besoins les plus urgents concernent le logement, la nourriture, l'eau, la gestion des déchets, l'hygiène et l'accès à l'emploi. Ces derniers mois les gestionnaires du camp font face à de tels défis que UNHCR recherche ouvertement à collaborer avec des experts municipaux pour répondre à l'urgence.

Plus de 130 000 Syriens sont concentrés dans le camp Al Zaatari, 20 000 de plus que sa capacité d'accueil initiale. Le camp est situé dans une région isolée et poussiéreuse propice aux problèmes respiratoires, notamment chez les enfants. De plus, le manque de place entraîne des frustrations et les manifestations font désormais partie du quotidien. Malgré une planification humanitaire complexe (que veux-tu dire par là ??), plusieurs cliniques ont été établies. La distribution d'aliments secs et l'aménagement de coins cuisines fonctionnels offrent un peu plus d'autonomie aux réfugiés en attendant la mise en place d'un système de bons qui devrait permettre une gestion plus fine des denrées distribuées.



D'autre part, plus de 180 000 Syriens sont hébergés par des citoyens jordaniens, souvent dans des logements précaires. La difficulté d'accès à l'eau potable et aux produits d'hygiène rendent ces familles extrêmement vulnérables. L'arrivée de réfugiés a un impact significatif sur les communautés les accueillant, notamment par la hausse du coût de la vie et l'inflation des loyers dans la région. La pression sur les ressources naturelles et les services municipaux, notamment en ce qui concerne la gestion et le traitement de l'eau et la gestion des déchets se fait de plus en plus forte. Les fonds injectés dans la région ont permis l'amélioration du réseau de distribution et d'extraction de l'eau au bénéfice des populations, hôtes comme réfugiés.



Au Liban, le gouvernement n'accorde pas le statut de réfugiés aux individus déplacés qui sont désignés par le terme « invités » et refuse l'établissement de camps. Par ailleurs ni les palestiniens ni les libanais habitant auparavant la Syrie ne sont enregistrés et leur nombre n'est pas inclut dans les statistiques du UNHCR. L'afflux se poursuivant, les officiels du Comité interministériel sous l'autorité du Premier Ministre ont lancé un appel à l'aide explicite, déplorant le manque d'intérêt de la communauté internationale. L'aide est principalement apportée par la société civile, notamment les collectivités locales et les ONGs. Les réfugiés syriens sont répartis dans les plus de 980 localités à travers le pays. La commune de Saadnayel accueille 18 000 déplacés pour 15 000 résidents, celle de Kab Elias estime accueillir 20 000 Syriens pour 45 000 résidents. Le positionnement des municipalités vis-à-vis des déplacés varie en fonction du nombre de personnes accueillies et de l'affiliation politique de la municipalité. En aucun cas les municipalités ne reçoivent d'aide de la part de l'Etat qui ne leur verse plus le montant de leur allocation budgétaire depuis trois ans.





Pour les familles « déplacées », les conditions de vie sont extrêmement précaires : souvent constituées de plus de dix personnes, elles vivent dans des pièces étriquées, n'ont pas toujours accès à l'eau courante et sont parfois forcées de boire de l'eau non potable au risque de contracter des maladies, notamment chez les enfants. De plus, le coût de la vie est sensiblement plus élevé au Liban qu'en Syrie et l'accès aux denrées alimentaires, aux soins, aux structures sanitaires et à la sécurité sont des défis quotidiens pour les « déplacés ».

Au niveau des collectivités locales, cet afflux de « déplacés » entraîne un surcoût en matière de gestion des services publics locaux non négligeable. Toutes les collectivités accueillant des Syriens font désormais face à des problèmes de gestion des déchets, d'accès à l'eau potable, et d'éclairage. Globalement, 80% des réfugiés sont des femmes et des enfants ce qui pose la question de la scolarisation. Cette année, 160 000 enfants ne sont pas scolarisés. Par ailleurs, les libanais font face à une concurrence de main d'œuvre bon marché, une augmentation des petits délits et à de nouvelles épidémies, créant un sentiment de méfiance dans un discours auparavant fraternel envers les réfugiés syriens.



La présence des « déplacés » met à rude les collectivités locales hôtes dans les différents pays de la région. Dans certains cas la population « déplacée » est deux fois plus importante que la population locale. Les autorités locales en appellent à une aide d'urgence pour être en mesure de faire face aux responsabilités que leur impose la situation. De nombreuses délégations ont déjà visité cette région mais très peu ont donné suite à leur démarche. Les importants travaux déployés par les ONG dans la région ne peuvent et ne doivent pas se substituer aux responsabilités et actions des autorités locales, un soutien spécifique est devenu capital à la stabilité sociale.

Suite à la mission les initiatives en cours:

Fonds de solidarité de Cités Unies France

À la suite de cette mission et indépendamment de l'appel lancé par le Ministère des Affaires Etrangères et relayé par Cités Unies France, en faveur des organisations humanitaires, nous avons décidé l'ouverture d'un fonds de solidarité en soutien aux collectivités territoriales libanaises, turques et jordaniennes qui se retrouvent en première ligne dans la gestion de la crise. N'hésitez pas à nous contacter pour les modalités pratiques des éventuels versements au fonds (Simone Giovetti, s.giovetti@cites-unies-france.org ; 01 53 41 81 87).

Un comité de pilotage composé des collectivités territoriales ayant décidé de participer au fonds sera également mis en place lors d'une prochaine réunion de Cités Unies France.

Un appel à la solidarité dans le cadre du Réseau mondial, CGLU, sera lancé avant l'été.

Observations et pistes envisagées

Liban: un aide directe aux collectivités territoriales. c'est ici que la situation est la plus grave et urgente. C'est ici que l'ensemble des collectivités territoriales sont le plus affectées par la situation. Ce cas mérite une action concertée en directement envers les collectivités libanaises. Cités Unies France réfléchit à la mise en place d'un système d'identification des besoins et de contrôle d'acheminement de l'aide aux collectivités territoriales libanaises pour la mise en place des programmes de soutien. Nous travaillons également sur cette piste au niveau de l'UE ainsi qu'avec d'autres partenaires. Dans un deuxième temps, l'idée serait d'ouvrir un bureau de liaison à Beyrouth afin de construire un programme d'assistance en partenariat avec les municipalités libanaises.

Quelques idées de projets qui pourraient être menés en coopération avec les municipalités :

- projet pour améliorer les conditions d'hygiène dans les tentes où les réfugiés vivent dans une situation très précaire ;
- intervenir pour améliorer l'approvisionnement en eau auprès des réfugiés ;
- ramassage des ordures ménagères : organiser et augmenter le passage pour le ramassage ainsi que les conteneurs de stockage des ordures aujourd'hui inexistantes ;
- améliorer et augmenter le nombre de sanitaires, aujourd'hui insuffisants ;
- prévoir un système des générateurs d'électricité pour fournir de l'énergie aux tentes ;
- fournir aux réfugiés des kits pour l'hygiène ;
- créer un groupe de travail et de coordination entre la municipalité, les résidents et les réfugiés afin de coordonner l'action avec les différentes ONG, institutions et associations opérant sur le territoire de la municipalité ;
- prévoir une intégration réfléchie au système scolaire libanais des enfants des camps ainsi que des activités (camps d'été...) ;
- ...



Jordanie: ici l'acheminement de l'aide se concentre plutôt dans les camps de réfugiés. Deux nouveaux camps seront ouverts d'ici septembre. La plus value d'une présence dans les camps des collectivités territoriales se place au niveau de l'expertise qui nous a été demandée. **Nous travaillons à la construction d'un mécanisme d'intervention et de partenariat entre les collectivités territoriales et les Nations Unies pour la gestion de l'aide et l'organisation des réfugiés dans les camps.** Il est vrai aussi que les collectivités locales jordaniennes souffrent beaucoup. En ce sens l'ouverture de ce pays à des nouvelles coopérations décentralisées serait un moyen durable le meilleur moyen pour faire face, aussi, à la crise actuelle. À cela s'ajoute une demande d'infrastructures venant des municipalités rencontrées en Jordanie: camions pour le ramassage des poubelles...

Turquie: ici la situation est plus au moins sous contrôle. Par contre la situation de plus 30 000 personnes qui attendent dans la plus grande insécurité de l'autre côté de la frontière syrienne, mérite un appel pour l'intervention des Nations Unies afin de sécuriser les frontières.

Agenda

Mai/Juin : réunion de restitution de la mission et formation d'un comité de pilotage composée des collectivités françaises intéressées à participer au fonds d'urgence ;

Juin : réunion du groupe de travail Moyen-Orient de CGLU, dans le cadre du prochain bureau exécutif de CGLU à Lyon ;

Juillet : discussion lors du prochain Forum de la coopération internationale des collectivités territoriales à Paris ;

Octobre : réunion du groupe de travail Moyen-Orient de CGLU, dans le cadre du congrès mondial de CGLU à Rabat.

Annexe

Nombres de réfugiés enregistrés auprès du UNHCR en Mars 2013.

A noter que ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre croissant des réfugiés non enregistrés.

